

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18235 - 71ÈME ANNÉE

Première victoire dans la campagne des élections régionales

Tous pour le train

Les événements politiques du week-end dernier ont confirmé que le train est devenu une proposition indispensable pour tous les candidats. C'est une première victoire à trois mois des élections régionales. L'union PCR-Progrès a une avance sur ce dossier. Elle s'appuie sur l'expérience acquise sous la mandature de Paul Vergès, et propose déjà que les travaux du futur chemin de fer commencent à ses deux extrémités, Saint-Benoît et Saint-Joseph, deux communes dirigées par des dirigeants du Progrès : Jean-Claude Fruteau et Patrick Lebreton.



Selon les programmes, le retour du train à La Réunion fait l'objet d'un consensus.

À trois mois des élections régionales, la politique des transports menée depuis 2010 par la Région Réunion est condamnée par tous les candidats, même par l'union de la droite. Lors du précédent scrutin, l'Alliance était porteuse du projet de tram-train. Ses adversaires avaient alors constamment critiqué le chemin de fer, affirmant que des alternatives moins coûteuses existaient. Lors de la campagne électorale, Didier Robert avait promis 2.000 bus et un réseau de voies en site propre. Cinq ans plus tard, le bilan est connu de tous : les embouteillages sont toujours plus nombreux et importants. C'est l'impasse et une réalité s'impose aux candidats : proposer un autre mode de déplacement. Pour le moment, toutes les personnes candidates à la direction de la Région Réunion proposent la construction d'un chemin de fer, y compris Didier Robert. La liste Bello s'est aussi raccrochée à cette idée. C'est la preuve que pour espérer briguer des suffrages, il faut prendre parti pour la relance de ce projet. C'est un tournant décisif, et plus personne n'ose s'opposer à la reconstruction du chemin de fer à La Réunion.

De Saint-Joseph à Saint-Benoît

Sous la mandature de Paul Vergès, le projet de tram-train avait comme perspective de relier Saint-Benoît à Saint-Joseph. Tous les maires concernés étaient alors d'accord. C'est ce succès qui avait amené la transformation du projet de train en tram-train. Car les municipalités avaient voulu que le chemin de fer puisse compenser un réseau de transport urbain insuffisant, en plus de relier les agglomérations du littoral. Parmi les maires qui étaient d'accord avec ce projet figuraient les deux qui devaient accueillir les têtes de réseau : Jean-Claude Fruiteau à Saint-Benoît et Patrick Lebreton à Saint-Joseph. C'est un point de convergence avec le PCR, qui estime que la réalisation d'un réseau ferré est un des socles du rassemblement.

Un wagon d'avance

Dimanche lors du meeting du Progrès, Patrick Lebreton a confirmé que la réalisation du train est un des points forts du programme de l'union PCR-Progrès. Il a même

précisé que le chantier devrait commencer aux extrémités du réseau, à Saint-Benoît et Saint-Joseph. L'union PCR-Progrès propose donc déjà du concret pour la relance du chemin de fer à La Réunion. Sur ce point essentiel car largement partagé, elle garde un wagon d'avance sur les autres listes. Elle est en effet celle qui peut légitimement se pré-

valoir de compter dans ses rangs les inspireurs du retour du train à La Réunion, et elle est donc à même de proposer le projet le plus avancé.

M.M.

Il n'a fallu attendre que deux jours

NRL : un média confirme les révélations de Paul Vergès

Samedi dernier, Paul Vergès annonçait aux journalistes qu'il avait des informations lui permettant de conclure à la présence à La Réunion d'enquêteurs venus de Paris, accompagnés d'un juge, pour en savoir plus sur les marchés de la NRL. Il n'a fallu que deux jours pour qu'un média à La Réunion confirme en tous points les révélations du sénateur.



Deux semaines après la conférence de presse de Paul Vergès annonçant un scandale prêt à exploser à cause de la nouvelle route du littoral, et deux jours après de nouvelles révélations du sénateur sur des éléments lui permettant de conclure à la présence d'enquêteurs, d'un juge et de prochaines auditions, tout semble se confirmer.

C'est que disent des informations parues hier sur le site Imaz Press Réunion. Elles annoncent la venue à La Réunion d'une magistrate du Parquet de Paris, d'enquêteurs qui commenceront au plus tard mercredi l'audition de quatre vice-présidents de la Région Réunion dont les noms sont cités.

Le Parquet financier de Paris veut en savoir plus sur la manière dont les marchés de la Nouvelle route du littoral ont été passés, ainsi que sur d'autres affaires liées d'après Imaz Press Réunion.

Le sénateur avait dit que l'enquête allait s'accélérer cette semaine. C'est manifestement le cas et cela interroge clairement sur la capacité à Didier Robert de maintenir derrière lui une union de la droite pour les élections régionales.

Édito

J'étais à Grand-Bois Un acte fondateur a été posé

Nous n'allons pas boudier notre plaisir : hier, l'événement était dans le Sud. Ailleurs, il n'y avait rien de nouveau. A Grand Bois, Patrick Lebreton avait réuni son mouvement le Progrès pour annoncer l'union avec le PCR. Cette union s'est construite sur la base d'un projet programmatique, de la création d'un Comité de parrainage et d'une liste de candidats. La bache en fond de podium annonçait l'ambition : 2015-2021.

Il a donné quelques points forts du pré-projet commun, puis, il a demandé solennellement à Paul Vergès de prendre la présidence du Comité de parrainage pour accompagner la liste et faire partager aux autres son expérience et ses qualités de visionnaires. En conséquence de quoi, lui, Patrick Lebreton, prendra la tête de la liste d'union. Si Paul Vergès accepte, les électrices et électeurs auront la satisfaction d'une articulation inédite et réussie : Lebreton-Vergès.

A ce stade, c'est déjà un immense succès, un symbole de réconciliation entre socialistes et communistes, mais surtout un moment historique d'union des générations qui inaugurent de belles victoires. C'est probablement Jean-Claude Fruteau qui a le mieux saisi l'événement jusqu'à

laisser exprimer ses émotions.

Oui, quelque chose d'imprévu et d'inédit a eu lieu à Grand-Bois, en ce 6 septembre, jour des 52 ans de Patrick Lebreton. L'enthousiasme populaire accompagnait l'acte fondateur. Il nous reste exactement 3 mois pour convaincre et transformer cet enthousiasme en victoire. "Ensemble" chantait l'artiste sur le podium.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

500 millions de fonds européens pour les éleveurs victimes de la crise

La filière canne-sucre pourra-t-elle obtenir plus que les éleveurs ?

La Commission européenne a accordé hier une aide exceptionnelle de 500 millions d'euros aux éleveurs de l'Union européenne touchés par les conséquences de la fin des quotas. Cela vise en particulier les producteurs de lait. Pour compenser la fin des quotas et du prix garanti du sucre dans deux ans, la filière canne demande 128 millions d'euros par an.



canne-sucre à La Réunion. C'est une aide exceptionnelle de 500 millions d'euros pour les éleveurs de 28 pays européens. Elle va apporter une bouffée d'oxygène à plusieurs millions de personnes travaillant dans le secteur de l'élevage. Le communiqué n'annonce pas que l'Union européenne revient sur la fin des quotas. C'est pourtant l'abandon de ces limites de production qui sont à la base de la crise actuelle.

Aide permanente pour la filière canne-sucre ?

Ces chiffres sont à comparer avec ce qui est demandé par les planteurs et les industriels pour préserver la filière canne-sucre outre-mer. Pour sauver ces emplois, dont près de 20.000 à La Réunion, la filière demande qu'à compter de 2017, l'Union européenne autorise la France à verser 128 millions d'euros par an de subvention tous les ans à compter de 2017. Cette aide ne sera pas conjoncturelle. Elle visera à compenser le coût de production plus élevé du sucre de canne transformé en sucre blanc vis-à-vis du sucre de betterave, lorsque les quotas sucriers et le prix garanti auront disparu. C'est très différent de ce que la Commission européenne a accordé aux éleveurs de toute l'Europe à la suite d'un Conseil des ministres extraordinaire des 28 membres de l'Union européenne. Dans deux ans, les filières canne-sucre de La Réunion, de Martinique et de Guadeloupe arriveront-elles à obtenir beaucoup plus que ce qui vient d'être accordé aux éleveurs européens qui manifestent depuis plusieurs mois ?

M.M.

Hier se tenait à Bruxelles un Conseil des ministres européens de l'Agriculture. C'est lors de cette réunion que la cause des éleveurs devait être abordée. Ces derniers ont organisé une manifestation internationale à Bruxelles. La fin des quotas et la baisse des prix aux producteurs qu'elle a entraîné place les paysans de plusieurs pays dans de grandes difficultés. Sollicité par le Parti communiste réunionnais pour saisir l'opportunité de ce conseil pour plaider la cause de la filière canne-sucre de La Réunion, le ministre français de l'Agriculture n'a semblé-t-il pas donné une suite favorable. Le communiqué diffusé par la Commission européenne n'évoque pas cette question. Il donne des précisions sur une aide d'urgence et conjoncturelle versée à tous les éleveurs de l'Union européenne en grande difficulté. Cela ne concerne donc pas uniquement les 700.000 emplois directs et indirects de l'élevage en France, mais les 28 pays de l'Union européenne y compris des géants tels que l'Allemagne.

Aide immédiate et exceptionnelle

Le vice-président Katainen a fait la déclaration suivante. « Ce paquet autorisera l'utilisation immédiate de 500 millions d'euros de fonds européens au profit des agriculteurs. C'est une réponse solide et décisive. Cette réponse montre que la Commission prend très sérieusement ses responsabilités vis-à-vis des agriculteurs ».

La part la plus significative de cette enveloppe sera répartie entre tous les États-membres, précise le communiqué de la Commission européenne. Les États seraient donc chargés de la gestion de ces aides. Selon le Monde, ces 500 millions d'euros proviendrait d'une ligne de crédit financée par les amendes payées par les éleveurs qui ont dépassé leur quota. Cette somme devait aller dans le budget général de l'Union.

La décision prise par la Commission européenne à la suite du Conseil des ministres de l'Agriculture est instructive pour l'avenir de la filière

Nouvelle précision sur le calendrier

Egalité réelle : un plan de 10 à 15 ans

Le nouveau délai donné par le président de la République signifie que le prochain mandat du Conseil régional couvrira au moins le tiers de la période d'application du plan devant conduire à l'égalité réelle. C'est pourquoi la prochaine équipe dirigeante de la Région ne peut se contenter d'être spectatrice, elle devra être capable d'être force de proposition dans ce domaine.

Le président de la République a tenu hier sa 6^e conférence de presse depuis le début de son mandat. Dans son exposé, il n'a pas annoncé d'inflexion dans la politique menée depuis le virage vers le social-libéralisme. Pour l'outre-mer et en particulier La Réunion, la fin du mandat de François Hollande sera le moment d'importants rendez-vous. En 2017, ce sera la fin du quota et du prix garanti pour le sucre et à deux ans de l'échéance, aucune garantie n'a été apportée pour une aide suffisante destinée à résister à la concurrence mondiale. Toujours en 2017, ce sera la fin de la défiscalisation, sans que soit avancé un moyen alternatif de faire venir des capitaux outre-mer. Au cours de ces deux prochaines années, l'Union européenne signera avec les pays voisins un accord de partenariat économique qui ouvrira toute la production réunionnaise à la concurrence.

Lors de cette conférence de presse, le chef de l'État n'a pas donné son point de vue sur ces questions. Il a été interrogé sur un autre sujet, l'égalité réelle. En mai dernier lors d'un séjour aux Antilles, François

Hollande avait lancé cette idée. Voici la réponse qu'il a faite à la question d'une journaliste d'Outre-mer Première :

« Je me suis engagé pour que l'égalité soit réelle partout en France et notamment dans les outre-mer. On a mis la parité pour les prestations, pour les salaires, une forme de justice a été rendue. Il y a un chômage beaucoup plus élevé dans les outre-mer, des modes de transport qui sont forcément plus compliqués, des risques de pollution qui aggravent aujourd'hui la situation dans les outre-mer. Mais il y a aussi des atouts considérables dans les outre-mer, par rapport aux énergies renouvelables, par rapport à la biodiversité, par rapport à un certain nombre d'industries, d'artisanat et de tourisme. Ce que nous voulons faire c'est à travers une loi, qui sera j'espère une loi de tous, faire en sorte que nous puissions sur 10 ans, sur 15 ans, faire un grand plan pour l'égalité dans tous les territoires d'outre-mer. »

Le chef de l'État donne des précisions sur le délai. S'il est de 15 ans, alors le mandat du prochain Conseil régional pèsera encore plus que prévu. Il représentera plus du tiers de la période au cours de laquelle le gouvernement compte déployer son plan. La prochaine équipe dirigeante de la Région Réunion ne pourra-t-elle se payer le luxe de rester silencieuse sur la question de l'égalité réelle ?

Pour le Parti communiste réunionnais, la réponse est non. C'est pourquoi le PCR a déjà adressé ses propositions à Victorin Lurel, responsable de l'organisation de la concertation préalable au projet de loi. Le Parti communiste réunionnais a proposé que la participation à ce débat soit un des axes d'un programme de rassemblement. Cet appel a été entendu. La seule séquence « outre-mer » de la conférence de presse du président de la République confirme que la démarche du PCR est bien en phase avec des préoccupations partagées au plus haut niveau.

Un « risque d'échec » à la conférence de Paris

COP 21 : François Hollande appelle à un sursaut

Hier lors de sa conférence de presse, le président de la République ne s'est pas montré d'un optimisme débordant au sujet de la conférence de Paris sur le climat qui doit se tenir dans trois mois. Cette réunion est cruciale, elle doit en effet déboucher sur un accord le plus large possible, et juridiquement contraignant, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre

et soutenir le financement de politiques d'adaptation et d'atténuation pour les pays en voie de développement qui ont fort peu contribué à la pollution de l'atmosphère, mais qui sont en première ligne pour en subir les conséquences.

Pour François Hollande, un accord ambitieux permettant de sauver l'essentiel est encore loin d'être obtenu. Il a même publiquement reconnu un « risque d'échec ».

La réussite de la COP21 dépendra de rencontres préalables qui jaugeont de l'état d'avancement de l'accord. Le chef de l'État pense mettre à profit l'assemblée générale de l'ONU de ce mois pour cela. Il a aussi annoncé un déplacement en Chine en novembre, à quelques semaines du début de la conférence, pour lancer un appel conjoint avec le président de la République populaire.

La mer monte et alors ?

C'est une phrase extraite d'une lettre de lecteur du 4 septembre, le reste est à l'aventure. Quand on a rien à dire on parle du réchauffement climatique, on veut apeurer les populations et tous les politiciens sont dans le coup... c'est en résumé le constat de ce courriériste éclairé à qui on ne la fait pas. Dans le Pacifique, 32 îlots des îles Kiribati ont déjà disparu, les îles Carteret sont menacées.

80 % des terres des Maldives (océan Indien) sont à moins d'un mètre du rivage et sont en danger. Menacées aussi les îles Nauru, Kosrae, Marshall, Salomon, dans le Pacifique, Tuvalu en Polynésie et Tokelau en Nouvelle-Zélande. Leurs habitants ne doivent pas avoir la vision à marée basse du courriériste... Les glaciers voient leurs surfaces rétrécir dangereusement, le Kilimandjaro a perdu 80 % de sa surface,

la mer de glace en France a aussi reculé ainsi que des glaciers célèbres de Nouvelle-Zélande et la banquise du Pôle Nord. La barrière de corail de la côte australienne est

également impactée par le réchauffement. Des villes seront victimes d'inondations : New-York, Amsterdam, Rotterdam, Venise... parmi les plus connues.. L'élévation de 1 mètre du niveau des eaux d'ici 2100 entraînera le déplacement de 35 millions de personnes. Il faudra alors faire face aux réfugiés "climatiques". Espérons que les gouvernements,

tous concernés, par cette catastrophe annoncée, sachent prendre les mesures indispensables pour faire face de façon efficace... Il vaut mieux être inondé de « certains courriers » que d'éléments déchaînés par nos aveuglements.

Marylène Berne



Tatave, réveille-toi, et reviens !

S'engager dans des travaux titanesques et de plusieurs milliards d'euros, tels ceux de la future route en mer, la NRL, sans s'assurer au préalable de disposer les matériaux indispensables à sa construction est irresponsable et insensé. « Démarrons le chantier, et pour les galets nous verrons après ». Tel est le raisonnement de Didier Robert.

Mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le président de Région n'est pas le seul à agir à l'encontre du bon sens. Certain(e)s postulant(e)s à l'Hôtel du Moufia ont aussi beaucoup de capacité en la matière. L'actualité politique de ces derniers mois nous en a apporté la démonstration. Du coup, on est à se demander si ces individus n'ont pas le cerveau qui fonctionne à l'envers, à moins que ce soit l'effet de la pyramide ... inversée !

Tout ceci fait penser à cette histoire que l'on doit à Octave Bénard, dit Tatave, maire de l'Etang-Salé de 1920 à 1962, et qui voulait

absolument un pont dans sa commune. Et quand, lors d'un débat au Conseil général, un élu lui fit remarquer qu'il n'y avait pas de rivière justifiant la construction d'un tel ouvrage, Tatave Bénard répondit « fait d'abord le pont, et la rivière nous va voir après... » Une histoire pour le moins cocasse illustrant parfaitement le comportement de certain(e)s de nos candidat(e)s aux

prochaines régionales. Ceci dit, il est amusant mais à la fois inquiétant de les voir copier Tatave.

Réveille-toi Tatave, réveille-toi et reviens ! Réveille-toi, et reviens pour leur dire combien ils sont médiocres.

**Paul Dennemont
Saint-André**



In modékri dsi bann fèrm Songhaï

Fèrm i ansèrv modèl dann in l'afrik k'i rolèv la tête

Ki k'i lé mésyé Godfrey Nzamujo.

Bononm-la, sanm pou moin la fini fé dé shoz inportan pou l'Afrik, dopi l'ané li la rouvèr in promyé bitasyon pa tro loin la vil Porto-novo dann in péi l'afrik de l'oues i apèl Lo Bénin. Li lé né dann in gran péi l'Afrik, lo Nigéria épi li té i travay dann l'Améri-rik, dann in laboratoir. Li rakont li-mèm, li téi arête pa kalkil lo déstin bann péi l'Afrik é li té i di dann son kèr, i fo li fé kékshoz pou lo kontinan afrikin : la-ba mèm li sort é li na konm in devoir fé kékshoz pou banna... A, moin la obli di in n'afèr i pé éspik son démarsh : lo ga sé in prêt domnikin. Pé sfèr sé pou sa-vi ké la sharité sé in n'afèr inportan pou bann dominikin – li la vouli fèr in n'afèr pou son proshin. Donk, ala ké li rant dann L'Afrik, Ala ké li pass in pé dann plizyèr péi épi kan li ariv dann Bénin, li desid arête la, pars gouvèrnman la mète a son dispozi- syon in éktar la tèr pou li réaliz son prozé. Zordi li okip vinn-kat éktar la tèr é li la fine instal son l'institisyon dann plizyèr péi : lo Nizéria li, la Sierra-Léone li, Lo libéria li ! Son bann l'antopriz li l'apèl sa Songhaï, lo nom in roiyome afrikin dann l'afrik dé l'ouès l'avé pran favèr dopi lo sizyèm syèk ziska lo sézyèm-aprè la afayi é pi la disparète.

I anpèrd pa arien, tout z'afèr i rosikl

Ala lo prinsip I gid ali dan la vi é son prinsip la pa in kozman anlèr. La prèv ? La taye poul i ansèrv pou fé lo bio-gaz é avèk sa i fé la kuizine pou in tralé d'moun i travay dsi son bitasyon(400 pèrsone par-la). Bann pyès détashé lo ban traktèr i tiliz pou fé bann mashine bien itil pou son bitasyon. Lo-sal sa lé filtré épi rokondisyoné avèk bann plantasyon jasinte. Li la tèlman fé travay son l'imazinasyon épi sète son bann dalon i travay avèk li ké pou l'ONU(ro- ganizasion nasyon ini) Songhaï sé in santral l'ékséklans pou l'afrik... Dann son bitasyon i fé in ta z'afèr : i plant bann frui, bann légime, i fé l'él- vaz volay, poisson, kosyon. Son bi- tasyon lé otonome pou son l'éstrésité, pou son gaz, pou lo bann plant médisinal pou songn demoun é sa i ansèrv osi demoun dan lé

z'alantour. Zordi Songhaï sé in bann bitasyon dann sèz péi par-la é la pa fini ankòr si la pa li, mé d'ot moun va dévlop sa.

Goumant bann prodiksyon san tiliz produi shimik

Godfrey Nzamujo i vé ède bann l'afrik pou goumant z'ot rannman san tiliz l'angré shimik, l'ézèrban, sansa ankòr bann fonjisid é tout lo tranbleman. Pou kèl rézon ? Dabor pou an avoir bann produi bon kalité é pa kontaminé, mé an plis kan li di- minyé lo bann z'intran li diminyé osi lo kout-prodiksyon, épi i réspèk sak i apèl l'anvironeman épi la bio-divèr- sité. Konm de koi son prozé épi li mèm zot lé dann l'avan-gard é zot i sousyé bokou pou l'avnir l'imanité.

Lo prêt dominikin k'la grandi dann la Kaliforni i rakont lé té shoké é pliské shoké par bann z'imaz l'ak- tyalité avèk demoun mèg konm lé pa posib aprè krèv la fain. L'èr-la li la desid mète son konésans pou ède L'afrik : i fo dir li lé injényèr agro- nome, li nana in formasyon dann l'informatik épi l'ékonomi. Ou lé pa tro diplomé, kan ou i vé tir d'moun dann la mizèr !

Li rapèl ankòr par kèl kalité térin li la komans son l'ékspèryans : la tèr lété asasiné par l'angré shimik épi l'agrikiltir klasik. Zot lété an tout sète jenn moun, zot la défrishé, zot la fouy bann pui, zot la aroz avèk z'ot min é an plin dann la sèzon sèk, morso térin gri-la la vèrde vèy pa ko- man.

Son ségré : dévlop bann bon baktéri

Sak li té i vé fèr : li té i vé émit la na- tir épi favoriz lo bann bon baktéri dan la tèr pou dévlop bann prodik- syon san ansèrv bann produi shi- mik ; In l'égzanp : son plantasyon do ri i donn in rannman 7 tone paddy par éktar é troi foi dann l'ané siou- plé...alé oir d'ot propriètèr na in rannman dé tone l'éktar solman Kan li mèm la komansé avèk son bann dalon, zot té i gingn in sèl tone l'ék- tar, dann in ané. Sé dir azot si li sort

loin.. Zordi Songhaï i réponn troi dé- fi : vanj kont la mizèr, protèj l'anvi- roneman é donn travay bann z'afrikin.. Donk lité kont lo shomaj par lo travay épi l'aktivité ékono- mik..

Pou sa, son bann bitasyon lé an mèm tan in bann sant pou la forma- syon :

400 z'élèv fèrmyé dann la formasyon

Bann vizitèr la pass la-ba, la vi kon- fitir aprè kui dann bèl-bèl marmite, poulé roti pou éspédyé dann bann komèrs, zi d'frui anpakté pou vann sansa pou donn a boir dann lo bann réstoran son bitasyon. Luil soja an boutèy, do-ri dann sak, ; Arzout avèk sa in sant pou l'internet é in bank pou la réjyon li lé d'dan. Zot la vi in sant grouyan avèk la vi dann kazi- man l'otarsi...i apèl sa osi l'otosifi- zans.

Bann jenn i suiv in formasyon pou ropran la bitasyon z'ot paran i di : nout bann paran i tiliz bann vyé mé- tod lontan alé oir dann Songhaï, lo travay lé modèrn ; Sak i fé an dé zour dann z'ot kanpagn, isi i mète dé z'èr solman. Sé dir si zot i èm bann métod kant mèm artizanal malgré son bon rannman.

Bann z'élèv fèrmyé kan z'ot éstaz lé fini, zot i sava dann z'ot vilaz pou dévlop lo mèm aktivité ké dann Son- ghaï ; zot na in kontra pou suiv azot aprésa dann z'ot travay. Tout i vé dévlop in bitasyon biolojik, mèm sak lé pa agrikiltèr lé tanté par sa : kisoï bann bonome ; kisoï bann ma- dam, kisoï zanfàn plantèr o sinonsa jenn i sort la vil. Tout i vé partisip lo projé lo promyé batisèr Songhaï é lo promyé défansèr lo projé dann son liv : « Kan l'afrik i arlèv la tête ! ».

Georges Gauvin

Oté

Vol pou la Rényon !

Dopi kinz zour volkan i koul san rasazyé, pou sak i vé, li donn a nou réndévous konm li donn randévous bann touris déor. Kèl éspéktak ? banna lé ansanté parl pi koman, lé rar war volkan konm sa, donkalor sak i pé, i anprofit. Dopi kinz zour i an parl de sa dann télé, dann radio kiswa isi minm ousinonsa déor, boudikont, sé in gran piblisité pou nou, pou la Rénnyon. Piblisité pou invit bann moun déor vni war nout volkan, minm lokasyon pou rann a nou vizit, i fé plézir.

Bann organizatèr voyaz la rézon i lish lo dwa i di, dopi lo tan i di lo tourism lé an doulèr ? mé an minm tan néna inn la di konm sa dan lo bann touris i prétan néna osi zandarm ankètèr. Pou lèr i koné pa si zandarm i vé war volkan an promié ousinonsa i ankèt an promié é aprés a i sar war volkan, sanm pou mwin a zot va desidé. Konm i di, lèss la zistiss fé son travay. Si zot néna mwayin zwinn litil èk lagréab ? Sort laba, fé 10 000 km ryink pou fé in lankèt ?

Pou in vol la Rényon, olièrk prann lavyon, odrémié pran likoptèr pou mié war, pou mié konprann. Dann likoptèr i wa partou, dovan, déryèr, si koté, anndan partou é konm sa si volkan i pèt for banna lé la pou fé foto é pou donn la prèv, la pété pou vréman. Nout volkan, sé in bonèr pou nou. In bonèr pou bann touris, in bonèr pou lotèl, pou bann louèr loto..... Konm la piblisité i di, pou v'ni war lil intans, pou ankété pou vréman, pou war volkan pét for, dopi Pari fo pran in vol.

Justin

« Sak lé aou lé amoin, sak lé amoin la pa ou ! » -In kozman pou la rout.

Na dé foi mi antann dann radio demoun i téléfone, kiso pou di zot lé kontan, sansa pou dir zot lé pa kontan, sansa ankò sinploman pou rakont in n'afè la spasé é zot i gingn pa gard sa dsi z'ot kèr. Pa toultan mé i ariv ké toudinkou zot i di zot i sava koz kréol épi zot i anvoy in bordé kozman kri... L'èr-la, sa in n'afè i shagrine amoin in pé pars dann kréol rényoné-konm dann tout lang !- i pé z'ète insolan mé i pé z'ète osi bien poli, bien rafiné. Lo kozman moin la mark an-o-la, sé in kozman bien poli. Fé bien konpliman out madam : ala kékshoz bien onète ! Lo moun k'i di sa i vé z'ète zantiy avèk la pèrone. Sé in prèv dé sak moin l'aprè ekri. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ! Fé travay z'ot koko ! Fé bouye z'ot martyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant ni pé z'ète tazantan dakor rantre nou.